

RENCONTRE AVEC UNE « AUTEURE JEUNESSE » : MARIE-AUDE MURAIL

Claire Bruyère et Henriette Touillier-Feyrabend

Presses Universitaires de France | *Ethnologie française*

2006/1 - Vol. 36
pages 121 à 124

ISSN 0046-2616

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2006-1-page-121.htm>

Pour citer cet article :

Bruyère Claire et Touillier-Feyrabend Henriette, « Rencontre avec une « auteure jeunesse » : Marie-Aude Murail », *Ethnologie française*, 2006/1 Vol. 36, p. 121-124. DOI : 10.3917/ethn.061.0121

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Rencontre avec une « auteure jeunesse » : Marie-Aude Murail

Claire Bruyère
Université Paris-7-Denis-Diderot (Institut Charles-V)
UVSQ (CHCEC)
bruyerecl@paris7.jussieu.fr

Henriette Touillier-Feyrabend
MNATP (Musée national des Arts et Traditions populaires)
henriette.touillier@culture.gouv.fr

Marie-Aude Murail n'est pas une débutante. Elle est venue à la littérature jeunesse en 1986, après d'autres expériences d'écriture. Elle avait forgé ses outils de réflexion en rédigeant une thèse de lettres modernes : *Pauvre Robinson ! ou pourquoi et comment on adapte le roman classique au public enfantin*¹. Elle a ensuite elle-même traduit, adapté et écrit divers types de textes, avant de se consacrer à la littérature jeunesse. Elle a plus de soixante-dix titres à son actif, écrits par elle seule en général, parfois aussi avec sa sœur Elvire, ou avec son frère Lorris, à l'occasion avec les deux (série « Golem » chez Pocket) : albums pour les petits et livres pour les enfants du primaire et du collège. Elle a publié surtout à L'École des loisirs, dans les collections « Mouche » et « Medium » et chez Bayard, notamment dans la collection « J'aime lire » (série « L'espionne »). Ces ouvrages sont traduits en plusieurs langues.

En 2001, L'École des loisirs a publié sur elle une monographie écrite par Sophie Chérier, premier volume d'une série, « Mon écrivain préféré », offerte aux lecteurs et auteurs. Elle a remporté plusieurs prix en 2000, comme le prix Jeunesse France Télévision et le prix Tam-Tam du livre de jeunesse, remis au Salon de Montreuil, et a été reçue chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2003.

Elle peut se qualifier d'« écrivain engagé » pour la cause de la lecture ; en dehors de ses rencontres très fréquentes avec les jeunes et les prescripteurs de lecture dans les écoles, elle n'hésite pas à écrire sur le sujet. De *Continue la lecture, on n'aime pas la récré* en 1993 (Calmann-Lévy) à *Auteur jeunesse* en 2003 (Ed. du Sorbier), elle a publié cinq essais. Elle participe à des colloques (Cerisy en 2004, « Littérature de jeunesse, incertaines frontières ») et elle est vice-présidente de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse. Elle a accepté de nous parler de son expérience de la censure et de l'autocensure.

C. Bruyère – *Pourriez-vous nous parler d'abord de votre rapport à vos jeunes lecteurs ?*

M.-A. Murail – J'écris pour deux publics, les sept à dix ans, d'une part et les ados, d'autre part. Quand j'écris pour les plus petits, je n'ai pas tellement en tête la notion de censure/autocensure, mais plutôt celle de limites. Je veux procurer des émotions, raconter de vraies histoires, mais je sais que les enfants jeunes n'ont pas mes références, ni mon bagage linguistique. Quelle image je me fais de mon lecteur ? Il y a diverses images en moi, celle de moi enfant, je recherche sans doute l'enfant que j'ai pu être, celle de mes enfants, et celle des enfants que je croise dans les écoles, donc beaucoup de superpositions. Quelle image l'emporte ? La plus proche, celle de mes enfants.

H. Touillier-Feyrabend – *Vos enfants sont-ils vos premiers lecteurs ?*

M.-A. M. – Non, mes premiers lecteurs ont toujours été des adultes, le tout premier reste mon mari. Ma fille de dix ans, excellente lectrice, me lit et me sert de rabat-teuse d'informations. On discute beaucoup. Mais ce qu'elle me fournit, les modes, la façon de parler, les jeux, c'est l'écume de mes livres, le fond reste inchangé. Pour moi, un bon roman pour la jeunesse est un roman d'apprentissage, ce qui est vrai depuis le XIX^e siècle. Qu'on habille les personnages en *panty* à volants ou en *baggy*, c'est la même chose.

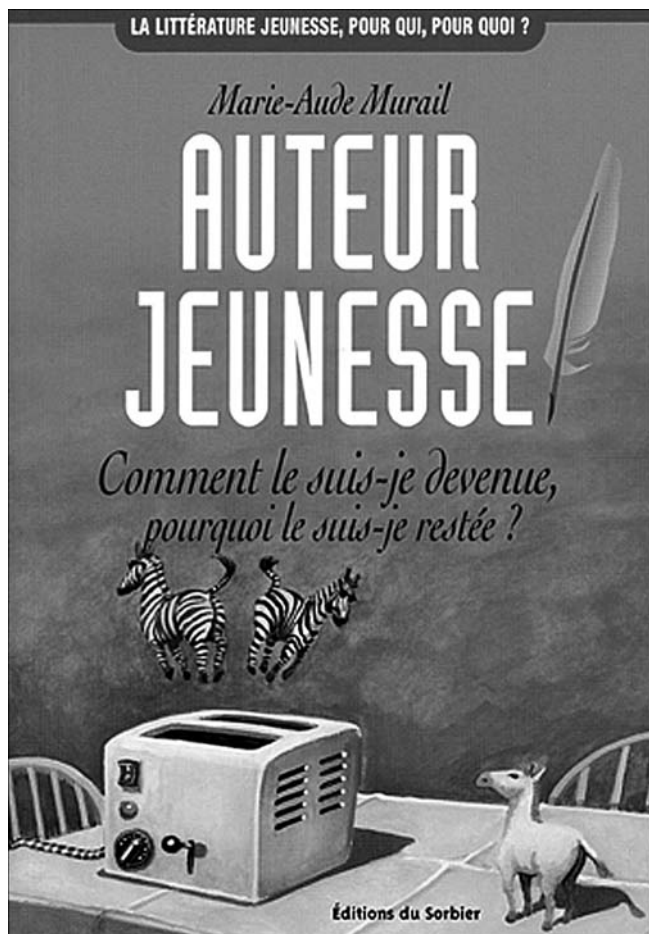
H. T.-F. – *Votre fille vous dit-elle parfois : « Ceci n'est pas un thème pour nous » ?*

M.-A. M. – Non, je fais plutôt des vérifications de détail avec elle. Je lui demanderai : « Est-ce qu'on dit encore un "pion" pour un surveillant ? Est-ce qu'une fille peut encore se faire surnommer la "commandeuse" par les autres ? » etc.

C. B. – *Vous avez intitulé votre intervention au colloque de Cerisy de juin 2004, « Littérature de jeunesse, incertaines frontières, "La vérité, mais pas toute" ». Vous faites donc allusion à une forme d'autocensure ?*

M.-A. M. – Il est évident que l'écrivain jeunesse ne peut pas tout dire. Je me donne certaines règles. Je m'interdis de désespérer un enfant. Je ne fais jamais de livre qui se termine mal. Mon livre doit donner envie de grandir. Donc, je ne finis jamais sur une porte fermée ou sur ces fins tristes qui « font intelligent ». Mes romans ont délibérément des fins optimistes. C'est sans doute ce qui m'a fait choisir cette littérature. On a le droit d'y être heureux. J'ai donc du mal à parler d'autocensure dans mon cas, avec ce que cela supposerait de frustration et de renoncement...

C. B. – *À Cerisy, Véronique Soulé² (« Du discours non écrit à la censure ») disait, parlant pour les médiateurs (enseignants, bibliothécaires, etc.) soumis à diverses pressions : « Le livre de jeunesse ne doit, de préférence, pas heurter ». Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?*



1. *Auteur jeunesse*. Ce livre paru en 2003 aux Éditions du Sorbier a permis à son auteure de raconter l'histoire qu'elle ne raconte jamais, la sienne, et témoigner de son parcours d'écrivaine pour la jeunesse. Le site de l'auteure, très complet, est le suivant : www.marieaudemurail.com (avec l'aimable autorisation de M.-A. Murail).

M.-A. M. – J'aime secouer, bousculer, provoquer la colère, l'indignation, mais je ne vois pas l'intérêt d'une provocation gratuite.

H. T.-F. – *Est-ce que certains passages de Oh, Boy ! n'ont pas choqué ?*

M.-A. M. – Ce sont certains adultes qui ont été choqués, pas mes jeunes lecteurs. Ce qui m'ennuie, c'est qu'on puisse penser que je traite du thème de l'homosexualité dans *Oh, boy !* ou du handicap mental dans *Simple*. Je ne me soucie pas de thématique, même audacieuse, je suis romancière et je crée des personnages qui peuvent être, entre autres, homos ou handicapés. Et je m'octroie le droit de les traiter comme n'importe quel autre personnage, par exemple de les rendre comiques. Et il arrive que ça choque certaines belles âmes. Mais faire rire de personnages handicapés, malades, marginaux, c'est enlever la peur qu'on éprouve devant celui

qui est différent. Dans *Simple*, j'ai mis un idiot, on rit avec lui et de lui. Je pense qu'on l'en aime d'autant plus. Dans le roman que je termine, j'ai créé un militant altermondialiste et antipub, assez extrémiste. Je voulais une figure romantique de militant à laquelle on puisse désirer s'identifier. Éloi – c'est son prénom – a rejeté sa famille, l'école, tout bazardé, fait des choix, commis des erreurs. À la fin, il va reprendre des études, en droit, pour défendre les gens. Ce personnage peut déranger, parce qu'il rejette tout ce dont rêvent les enfants aujourd'hui, les pompes Nike, les *sweats* Puma et les portables Motorola ! J'espère que le service juridique de la maison d'édition qui va me publier ne me demandera pas de modifier les noms des marques (pour éviter les procès...). Dès qu'on nomme une marque – pour critiquer ou louer, d'ailleurs – le service juridique dit :

Marie-Aude Murail



Oh, boy !

Medium

2. *Oh, boy !* (2000, L'École des loisirs). À ce jour c'est le livre le plus primé de M.-A. Murail (plus de vingt prix). Il a été traduit en cinq langues, dont le coréen. Son sujet : « Ils sont frère et sœurs. Depuis quelques heures, ils sont orphelins. Ils ont juré qu'on ne les séparerait pas. » (Avec l'aimable autorisation de M.-A. Murail).

« Impossible ! ». Je dois tout de même vous avouer que je me suis autocensurée. Éloi travaillait initialement dans un McDonald's. Mais comme j'ai fait du patron un franc salaud, j'ai finalement modifié le nom du *fast-food* en *Tchip Burger*. Le lecteur devinera sans peine de quoi je parle, mais c'est inattaquable.

C. B. – *Les enfants sont-ils vraiment tous séduits par les marques ?*

M.-A. M. – Il y a un âge où la pression normative est irrésistible. Sentiment d'appartenance au groupe, à la tribu. Les sommes d'argent sont incroyables, mais c'est justement ce qui fait la valeur de Nike et autres marques. À vrai dire, la publicité pénètre l'école elle-même de façon exponentielle, par le *sponsoring* en particulier. On forme ainsi le consommateur, et, par exemple, dès qu'ils ont passé le bac, les banques démarchent les jeunes à domicile. C'est ce que décrivent Naomi Klein dans *No Logo* et Alissa Quart dans *Nos enfants otages des grandes marques*.

C. B. – *Ceci nous conduit à vos rapports avec les éditeurs. Nous avons, en France, un héritage de pressions au sujet des lectures des jeunes. Tradition catholique de droite (les bons et les mauvais livres, etc.) et mouvements inverses, laïques et progressistes. Où en sont les éditeurs ? Quelle est leur idée du marché ? Pouvez-vous parler des différences entre les maisons d'édition, puisque vous avez l'expérience de plusieurs d'entre elles ?*

M.-A. M. – Oui, je sais à qui m'adresser pour tel ou tel texte. Souvent, la censure porte sur le vocabulaire. Je sais que Bayard ne veut pas de « gros mots » par peur des réactions des parents. Par exemple, certains parents de petits abonnés à *J'aime lire* ont réagi à mon histoire *L'Espionne déclone*, où un petit garçon va dire à sa mère que : « Marie-Eugénie, elle déclone. » La mère comprend de travers et le gifle. On m'a fait savoir que des parents avaient écrit pour protester contre le jeu de mots (décloner, déconner...) et contre l'image de la mère (la « mauvaise mère » qui gifle).

C. B. – *Et les sujets ?*

M.-A. M. – Je n'en ai pas encore trouvé que je ne puisse aborder. Tout est dans la manière de dire les choses ; l'humour, l'ellipse permettent presque tout. Toutefois, pour certaines scènes, je sais que je n'ai guère de chance de les faire passer ailleurs qu'à L'École des loisirs.

H. T.-F. – *Que pensez-vous des regroupements actuels ?*

M.-A. M. – C'est inquiétant, catastrophique même. Le pouvoir est aux mains de ceux qui tiennent les robinets, les diffuseurs. C'est vrai pour le livre, le disque, le film. Nous voilà donc condamnés aux têtes de gondoles, aux *hits* et aux *block-busters*.

C. B. – *Aux États-Unis, les acheteurs des chaînes de librairie et supermarchés déterminent souvent ce qui sera publié ou non. Qu'en est-il ici ?*

M.-A. M. – On m'a expliqué que c'était dans les services commerciaux que se décidait le destin d'un livre, puisqu'on y détermine si ce sera une grosse,



3. *Simple* (2004, L'École des loisirs). Un extrait de la quatrième de couverture nous présente la situation de Simple : « Simple dit "Oh, oh, vilain mot" quand Kléber, son frère, jure et peste. Simple a un autre ami que son frère. C'est Monsieur Pinpin, un lapin en peluche. Monsieur Pinpin est son allié, à la vie à la mort. Il va tuer Malicroix, l'institution pour débiles où le père de Simple a voulu l'enfermer, où Simple a failli mourir de chagrin. Rien n'est simple, non, dans la vie de Simple et Kléber. Mais le jour où Kléber a l'idée d'habiter en colocation avec des étudiants, trois garçons et une fille, pour sauver Simple de Malicroix, alors là, tout devient compliqué. » (Avec l'aimable autorisation de M.-A. Murail.)

moyenne ou petite vente. De cette décision découlent le tirage, la mise en place et la promotion.

C. B. – *Venons-en à la lecture à l'école. Quelle est votre expérience par rapport aux enseignants, aux parents, aux groupes de pression éventuels ?*

M.-A. M. – Je suis « homologuée » par l'Éducation nationale, puisque je suis étudiée dans les écoles et collèges. Je me sens de plus en plus solidaire des enseignants, que je rencontre avec leurs élèves dans des établissements situés un peu partout, des ZEP aux collèges des beaux quartiers, et qui ont besoin d'être soutenus. Mes livres

les plus lus à l'école ? *Baby-sitter Blues* (L'École des loisirs, 1989) et *L'assassin est au collège* (L'École des loisirs, 1992).

H. T.-F. – *Repérez-vous certains titres qui ne sont jamais donnés à lire ?*

M.-A. M. – Non. Même un roman comme *Oh, boy !*, qui peut déranger, est très lu. En fait, l'Éducation nationale est très ouverte, même s'il arrive que les enseignants redoutent les réactions des parents. Toujours pour des histoires de vocabulaire...

C. B. – *Dans une conférence à la BNF, je vous ai entendu parler de parents qui demandent pour leurs enfants un « vaccin pour la lecture ». Qu'entendez-vous par là ?*

M.-A. M. – Ce sont ceux qui viennent me consulter, comme ils iraient chez le médecin. Ils ont le souci des études de l'enfant, pas de la littérature comme voie royale de l'imaginaire.

C. B. – *Un article à la une du Figaro, le 9 octobre 2004, alerte les lecteurs sur les menaces du « politiquement correct ». Ne voulant pas être accusée de porter atteinte à la laïcité, une institutrice de maternelle aurait demandé aux parents l'autorisation d'apprendre aux enfants la chanson Au clair de la lune (« ouvre-moi la porte, pour l'amour de Dieu »). Dans un autre ordre d'idées, la série d'albums Martine, en vente dans tous les supermarchés, est suspectée de pédophilie. La fillette y laisse apercevoir sa petite culotte quand elle donne du grain aux poules... Voyez-vous se développer ces formes de censure ?*

M.-A. M. – Si l'article dit vrai, ce serait un retour à l'époque du *Tour de France par deux enfants*, où l'auteur avait dû remplacer « Mon Dieu ! » par « hélas ! » et « le père est au ciel » par « le père est mort ». Les censeurs sont de tous bords. Les vagues d'extrême-droite reviennent régulièrement. Il y a quelques années, après la parution du livre de Marie-Claude Monchaux, *Écrits pour nuire, littérature enfantine et subversion* (UNI, 1985), des articles dans *Minute*, *Le Figaro Madame*, et plus récemment dans *Santé magazine* ont fait courir le bruit qu'on pervertissait les enfants avec des livres écrits pour eux. Des listes de livres jeunesse à proscrire des bibliothèques ont circulé. Ces censeurs utilisaient deux armes bien

connues, l'amalgame (dans la même liste, on trouvait des choses contestables et des chefs-d'œuvre incontestés) et le hors contexte. Il est facile de scandaliser des esprits non prévenus en tirant une phrase de son contexte.

C. B. – *Toujours au nom de la protection de l'enfance...*

M.-A. M. – Lisez ou relisez Philippe Ariès³, vous verrez que la protection de l'enfance est une notion récente. Au XIX^e siècle, on s'inquiétait surtout des lectures des demoiselles dans les écoles religieuses et les couvents, ce qui suggère à Victor Hugo ce passage des *Misérables* : « *Cosette ne savait pas ce que c'était que l'amour. Sur les livres de musique profane qui entraient dans le couvent, amour était remplacé par tambour. Cela faisait des énigmes qui exerçaient l'imagination des grandes, comme "Ah ! que le tambour est agréable !"* ». Quand j'ai étudié, pour ma thèse, les adaptations des œuvres classiques françaises et étrangères qu'on proposait aux enfants, encore dans les années soixante, dans la Bibliothèque Verte par exemple, j'ai trouvé une multitude de coupes rendant les textes incompréhensibles. Quand d'Artagnan rejoint Milady dans ses appartements à la nuit tombée, il est 23 heures, on cause, on cause. Le jour paraît, et alors, *damned !*, d'Artagnan découvre la fleur de Lys sur l'épaule de Milady. Mais pourquoi Milady montre-t-elle son épaule à d'Artagnan ? Mystère.

C. B. – *Vous êtes vice-présidente de la Charte des auteurs et illustrateurs de jeunesse qui existe depuis plus de vingt ans et réunit sept cents membres environ. C'est un organisme de défense de la profession. Est-ce qu'on y débat parfois du problème de la censure ?*

M.-A. M. – Oui, parce que certains d'entre nous ont été dénoncés comme « pervers » (par exemple Chris Donner⁴) ou incitant les jeunes à la violence (je pense à Olivier Lécrivain⁵) et nous sommes, bien sûr, tenus au courant quand un inspecteur de l'Éducation nationale ou un proviseur refuse qu'un livre soit lu en classe ou qu'un auteur soit reçu. Ce sont des incidents exceptionnels et dont je ne note pas l'augmentation au fil des années, en dépit de la place croissante prise par la littérature jeunesse à l'école. ■

I Notes

1. Thèse dirigée par R. Mauzi, soutenue à l'université Paris-III en 1978.

2. Bibliothécaire, responsable de Livres au Trésor : centre de documentation en Seine-Saint-Denis sur le livre de jeunesse.

3. Philippe Ariès, historien français, spécialiste de l'histoire des mentalités, s'est intéressé au comportement de l'homme au cours des étapes marquantes de la vie (*L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, 1960 ; *Images de l'homme devant la mort*, 1983).

4. Chris Donner, auteur jeunesse, a publié de nombreux livres, illustrés ou non, essentiellement à L'École des loisirs, depuis 1989, après

Petit Joseph chez Fayard en 1982. Il a obtenu de nombreux prix pour ses livres, dont le Prix Bobigneries en 1992.

5. Auteur jeunesse, Olivier Lécrivain. Il est membre de la Charte des auteurs et illustrateurs de jeunesse. Il participe aussi à des rencontres avec ses jeunes lecteurs en milieu scolaire.